

Standardisation des échanges de données par voie électronique

Release 2010 : échanges données vie et individuelle

Le 25 septembre dernier, dans les locaux de la maison de l'Assurance, le Groupe de Normalisation a présenté au secteur le contenu du Release 2010 qui est essentiellement consacré aux modifications des normes d'échanges des données vie et individuelle entre les entreprises d'assurances et leurs canaux de distributions.

Outre des représentants des entreprises, assistaient également à cette présentation les représentants de certains fournisseurs de logiciels courtiers.

Michel Pirson, actuel président du GT Normalisation, est brièvement revenu sur les Release 01.01.2008 (échanges comptables) et 01.01.2009 (échanges sinistres). Il a à nouveau insisté sur le fait que l'intégration des nouvelles normes par les acteurs concernés est essentielle pour la communication dans le secteur de l'assurance et ne peut souffrir d'aucun retard. Il a appelé les parties ne s'étant pas encore conformées aux précédents Release à le faire au plus tôt sous peine d'accumuler un retard non rattrapable et de se voir sanctionner par la libre concurrence sévissant sur le marché belge.

Sur base d'un accord intervenu au sein de la Commission Mixte de Suivi, il a également annoncé une « pause » dans la succession des Release(s) afin notamment, de permettre aux acteurs concernés de résorber leur retard dans l'implémentation des normes sectorielles d'échanges électroniques.

Suite aux demandes régulières des intermédiaires sollicitant l'usage de normes sectorielles dans les branches vie et individuelle, un groupe de travail « adhoc » a, sous l'égide du GT Normalisation, examiné et proposé des solutions visant à standardiser les échanges dans les branches concernées (branches 21, 23, 26, accident, hospitalisation et soins de santé). A la lumière des conventions sectorielles (SLAs), Michel Pirson a rappelé que la mise en place d'une standardisation vise avant tout, à s'échanger des données de qualité, en nombre suffisant, et en excluant le double encodage.

Il a également indiqué que les polices dites « collectives » ne faisaient pas partie du scope de ce groupe de travail.

La poursuite de ces trois objectifs est selon lui, de nature à améliorer la productivité du secteur de l'assurance tout entier et ce au niveau de tous les acteurs concernés.

Il revenait ensuite au coordinateur Telebib2, Michel Bormans, de présenter le contenu du Release 01.01.2010.

Les objectifs de cette standardisation visent à évaluer et à structurer les échanges entre intermédiaires et assureurs en vie et individuelle, à diminuer les interventions manuelles et à augmenter l'efficacité de la collaboration et la compréhension dans les branches concernées.

Le contenu de ce travail a consisté à revoir les domaines concernés, les filtres, le cycle de vie d'un contrat et le contenu même des messages échangés.

La nouvelle structuration des filtres a d'ailleurs conduit à devoir redéfinir certains objets de risques, certaines garanties et certains types de police.

En conformité avec les conventions sectorielles (SLAs), les principales dates de l'agenda devant conduire à l'implémentation de ces modifications ont été communiquées aux participants : cut-off en date du 25 septembre 2008, période de mise en compatibilité et de développement entre le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} octobre 2009 et enfin la période de mise en production entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 2009.

A noter que toutes les données relatives aux modifications apportées au traitement des données relatives aux branches vie et individuelle sont d'ores et déjà disponibles et consultables par tous sur le site www.Telebib2.org.